

Procès-verbal du Conseil d'Établissement
École Robert-Gravel
Mercredi 15 mars 2022

Début de la séance

19h12 par Isabelle Delage, représentante des parents et présidente du CÉ.

Membre. s présent. e. s

Ronald Jean-Pierre, directeur

Carine Darbonville, représentante des parents

Jacob Paule, représentante des enseignants.es

Anaïs Pilon, représentante des parents et vice-présidente du CÉ

Luis Da Costa, représentant des parents

Margaux Klein, représentante de la communauté

Martine Pageau, représentante des professionnels.les

Julie Blanchette, représentante des enseignants.es

Isabelle Delage, représentante des parents et présidente du CÉ

Delphine Morency, représentante des élèves

**Membre. s absent. e. s

Mylène Lesage, représentante du personnels.les de soutien

Anouk Thomin, représentante des élèves

Autres

Aucun public

1. Ouverture de la rencontre

19 h 12 par Isabelle Delage, représentante des parents et présidente du CÉ.

A. Constat du quorum (six membres, dont deux parents)

Dix membres présents, dont quatre parents

B. Mot de bienvenue par Mme Delage qui souhaite la bienvenue à tous les membres et parents présents à la réunion.

2. Questions du public

Aucune question du public

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Mme Anaïs Pilon

Adopté par Mme Julie Blanchette

Rajouté traiteur à rajouter les frais parascolaires

4. Adoption du procès-verbal de janvier 2022

Demande de modification faite par Mme Blanchette

5. Travaux du conseil :

A. Activité parascolaire/ Bal / Frais

La fondation va aider les jeunes de secondaires cinq qui ne peuvent pas payer le bal de finissant. Même si c'est dernier son rare, puisse qu'ils sont gêné.

Le voyage de l'année prochaine, pour les secondaires 5, aura lieu en Équateur. Il y aura pour objectif d'éduqué les élèves. Il aura lieu avec les professeurs Mme Nathalie Lamoureux et Mme Mathilde Séguin. Les autres professeurs ont été consulté. Il y aura plusieurs activités au cours de ce voyage, pour plus d'information sur ces dernières, vous pouvez consulter le document sur Teams.

Le voyage a été proposé par Isabelle Delage, représentante des parents et présidente du CÉ et appuyé par Luis Da Costa, représentant des parents.

Le voyage en Italie des secondaires 5 a fait polémique. En effet, le voyage était juger trop cher et donc inégalitaire entre les élèves. Cela aurait créer des frictions entre les élèves. Les parents n'ont jamais été averti, dans l'histoire, par l'école, et comme bien souvent, les réseaux ont empiré les choses, avec une mère inquiète par le prix du voyage, et cela a fini par avoir une forme de cyberharcèlement envers les organisateurs du voyage. Les adultes de l'établissement n'ont tout de même pas voulu arrêter les préparatifs du voyage.

Un voyage économique à New York, étaient prévu, mais toute les agences de voyages était pleine et n'a plus avoir lieu. Un voyage de ce type est espéré pour l'année prochaine, mais ne peut pas être encore annoncé puisque qu'aucun professeur c'est annoncé pour l'organiser. Il est bon de préciser qu'aucun professeur est obliger d'en organiser un voyage. Un jour, il y aura un maximum fixe au quel payé, pour les voyages scolaires, mais, pour le moment, avec l'inflation, les prix sont amener à encore augmenter.

B. Deuxième présentation du budget

Le document est sur Teams et il vous est fortement conseillé de le regarder pour comprendre ce qui est mentionné. Le fond 5 va partir entièrement à la fin de l'année. Le fond 4 vient d'organisme qui donne des fonds à l'école. La partie Mauvaise Créances s'améliora à la fin de l'année avec un moins gros déficit. Pour les activités sportives, il y aura une subvention pour nous remettre dans le positif. Pour le reste. Il n'y a rien de particulier à mentionner à part de regarder le document.

C. Frais de scolarité

Les frais de scolarité en art dramatique vont augmenter, tout de fois, il y a un 200\$ qui sera maintenant gratuit dans les frais de scolarité grâce à une subvention du ministre de l'Éducation. Plus d'argent sera toutefois allouer en art dramatique.

6. Affaires générales

A. Conseil étudiant

En raison de l'absence d'un adulte. Il sera mis sur pause.

B. OPP/Fondation

Il y a eu une vente de sirop d'érable.

C. Comité des parents de la CSSDM

Aucun représentant

7. Levée de la séance

Levée de la séance à 8h57 par Julie Blanchette, représentante des enseignants.es